

14 juin 2012 -20:18

Appartient à [Conseil des ministres du 15 juin 2012](#)

Position belge sur les objectifs de la conférence de Rio+20

Le Conseil des ministres a pris acte de la position belge sur les objectifs et les priorités de la conférence Rio+20, présentée par le ministre du Développement durable Steven Vanackere et le ministre de la Coopération au développement Paul Maignette.

Du 20 au 22 juin 2012 se tiendra à Rio de Janeiro la conférence des Nations Unies sur le développement durable. Cette conférence, qui a pour but d'initier un nouvel engagement politique en matière de développement durable, sera axée sur deux grands thèmes : l'économie verte dans le cadre du développement durable et l'éradication de la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable.

La position de la Belgique est reprise dans une note établie par le SPP Développement durable et le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement. Elle identifie les priorités politiques et les engagements sur lesquels la Belgique s'engagera au sein de la position européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Paul Maignette, ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://maignette.belgium.be>